



## Communiqué

# Faux experts, faux suspens ...

## Vraies recettes libérales !

Des médias ont eu accès au fameux rapport des fameux « experts » de CAP 22.

Fuites organisées ou pas, peu importe au fond.

En revanche, ce qui est sûr, c'est qu'il n'y a -malheureusement- aucun scoop.

22 propositions sont mises en avant.

Notons, pour souligner la rigueur et la profondeur du travail, que si la mandature allait jusqu'à 2024, nous aurions eu droit à 24 préconisations !

Quel dommage dès lors que nous ne soyons pas en 2002 ou 2001, voire en 2000...

De « l'assouplissement » du Statut Général (comprendre son démantèlement) aux privatisations, en passant par les coupes drastiques dans les dépenses publiques socialement utiles, toutes les ritournelles ultra-libérales y passent.

Ceux qui se souviennent du rapport Longuet de la fin des années 70 peuvent sans peine constater que, d'une part, les fossoyeurs dogmatiques du service public repoussent sans cesse comme les mauvaises herbes et que, d'autre part, plus archaïque et éculé, on ne peut pas trouver !

Pour autant, ce n'est pas à la CGT que nous jouerons les étonnés.

Dès la mise en place du fameux aréopage à l'automne dernier, nous avons dénoncé la basse manœuvre.

La majorité du comité est à la Fonction publique et à l'intérêt général ce que Guy des Cars était à la littérature romanesque ou ce que Éric Zemmour est au féminisme ...

Sa seule coprésidence en dit suffisamment long sur la pseudo objectivité des personnalités : 2 patrons de grandes firmes du privé et un haut fonctionnaire ayant passé la moitié de sa vie professionnelle dans le secteur marchand et ami de l'actuel Premier ministre.

D'ailleurs, ce n'est ni Emmanuel Macron, ni Edouard Philippe qui pourront se déclarer surpris au vu du verdict des faux sages puisque ceux sont eux qui les ont nommés et qui ont fixé leur feuille de route !

Quel que soit l'avenir réservé à ce rapport et les futurs projets gouvernementaux, la CGT ne déviara pas de sa route : faire vivre ses propositions, contenues notamment dans [le projet présenté le 19 juin dernier](#) pour plus et mieux de service public, pour un Statut général rénové et renforcé et pour des moyens à la hauteur des missions publiques.

Ce combat là est celui de l'intérêt général et du progrès social pour toutes et tous.

Montreuil, le 18 juillet 2018